



SITE

Parc de la Sauvagère

Uccle, Avenue de la Chênaie

Statut juridique



Classé

ID

Urban : 132

Typologie

Parc paysager

D'une superficie de 4,5 hectares, le parc, datant de la fin du XIXe siècle, s'inspire librement du parc à l'anglaise. A cette époque, le jardin était plus restreint et n'était constitué que d'un château, d'une grande allée et de quelques massifs d'arbres. En 1910 puis en 1925, la propriété fut étendue pour atteindre sa superficie actuelle.

Une bonne partie des arbres issus de ces premiers aménagements ont été exploités durant la Seconde Guerre mondiale. Après une période d'abandon, le château fut démolé en 1957 et la commune acquit le parc en 1964. Boisé dans sa totalité, il est constitué d'une hêtraie mélangée notamment d'érables sycomores, de frênes, de chênes pédonculés, de noisetiers, de châtaigniers remarquables ainsi que d'un séquoia géant. Avec ses 4,89 mètres de circonférence en 1993, ce dernier serait le plus gros exemplaire situé sur le territoire d'Uccle et figure parmi les 10 plus beaux en région bruxelloise.
